

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Catherine PILET, Corinne QUAGLINI, BARRAGUE Catherine, BENIS Marie-Christine, VAN BUTSELE Claude et Mrs Cyril COTONAT, BURGGRAEVE Marc, DESCATOIRE Régis, BIARD Florian, ARJO Mathieu, DUTREUY Jordan.

Mme Corinne Quaglino est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal du 9 mars 2026, est approuvé à l'unanimité.

1) Installation du Conseil Municipal et élection du Maire

Sous la présidence du plus âgé des membres du conseil municipal suivant l'article L.2122-8 du CGCT, Mr BURGGRAEVE Marc a procédé à l'appel nominal des membres du conseil au nombre de 11 conseillers et a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.

L'élection du maire s'est déroulée au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Monsieur Cyril Cotonat se porte candidat, à l'issue du dépouillement, il est déclaré élu Maire au 1^{er} tour de scrutin ayant obtenu 11 voix, la majorité absolue étant de 6 voix.

2) Nombre d'adjoints

Suivant l'article L2122-1 et L.2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au moins d'un adjoint et au maximum à 30% de l'effectif légal du conseil municipal soit 3 adjoints au maire.

Au vu de ces éléments le conseil municipal a fixé à 3 le nombre des adjoints au maire de la commune.

3) Vote des Adjointes

Suivant l'article L.2122-17 du CGCT, l'élection des adjoints s'est déroulée au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal sous la présidence de Mr Cyril Cotonat.

La liste présentée par Mme Catherine Pilet et constituée de Mr Marc Burggraeve et Mme Corinne Quaglino se porte candidate, à l'issue du dépouillement, elle est déclarée élue au 1^{er} tour du scrutin ayant obtenu 11 voix, la majorité absolue étant de 6 voix.

4) Vote des délégations aux Adjointes

- Délégation de signatures aux adjoints :

Premier Adjoint : Catherine Pilet, chargée de la voirie

Deuxième Adjoint : Marc Burggraeve, chargé des finances

Troisième Adjoint : Corinne Quaglino, chargée des espaces verts et publics

- Signature pour les recommandés pour les 2^e et 3^e adjoints.

5) Fixation du taux d'indemnité du maire et des adjoints

- Maire : 17 % (taux plafond : 28,1%),

- Les adjoints : 4 %,

5) Lecture de la charte de l'élue

Mr le maire lit la charte de l'élue à l'ensemble des conseillers. Une copie est distribuée.

6) Mise en place des commissions communales

	VOIRIE	FINANCES	ESPACES PUBLICS & VERTS	COMMUNICATION	VIE DU VILLAGE	TRAVAUX BATIMENTS & PATRIMOINE
RESPONSABLES	C.Pilet	M.Burggraeve	C.Quaglino	R.Descatoire	C.Van Butsele	M.Arjo
MEMBRES	J.Dutrey R.Descatoires	C.Pilet C.Quaglino J.Dutrey	M.Burggraeve MC.Benis M.Arjo C.Barragué	C.Van Butsele M.Burggraeve C.Pilet	C.Quaglino MC Benis F.Biard C.Barragué	C.Barragué R.Descatoires

Voirie : gestion des fossés, chemins communaux, chemins ruraux, départementale en coordination avec le Conseil Départemental, signalétique, relation SIVOM et le Conseil Départemental, aménagement sécurité, élagage.

Finances : suivi des finances de la commune, préparation et suivi du budget, des contrats de maintenance et des contrats d'assurance.

Espace Public : plantations, gestion des cimetières, gestion des espaces publics du lotissement, aire pique-nique, lavoirs.

Travaux - Bâtiments et Patrimoine : accessibilité, entretien, travaux, gestion photovoltaïque, gestion des bâtiments publics et privés de la commune et du patrimoine bâti

Communication : bulletin municipal, bulletins d'info, site internet, réseaux sociaux, livret d'accueil, application PanneauxPockets et toute action de communication municipale.

Vie du Village : relation avec les associations, manifestations municipales, actions, liens avec la population.

7) Désignation des délégués de la commune

	SMCD	SIVOM	SMEPA	TE 32
TITULAIRE	Régis Descatoire	Catherine Pilet	Marc Burggraeve	Cyril Cotonat Florian Biard
SUPPLÉANT	Catherine .Barragué	Jordan Dutrey	Mathieu Arjo	

- SMCD : 1 titulaire + 1 suppléant
- SIVOM Miélan-Marcillac : 1 titulaire + 1 suppléant
- Syndicat Mixte des Eaux du Pardiac Arros : 1 titulaire + 1 suppléant
- Syndicat d'énergie du Gers : 2 titulaires
- Communauté de communes :
 - o Titulaire : Cyril Cotonat
 - o Suppléant : Catherine Pilet
- Correspondant défense : Marc Burggraeve
- Correspondant intempéries : Catherine Pilet
- Correspondant Ambroisie : Corinne Quaglini
- Correspondants communaux d'alerte : Cyril Cotonat, Catherine Pilet, Corinne Quaglini

Questions diverses

Calendrier des commissions

Commission Vie du Village : 28 mars à 08h30

Commission Communication : 28 mars à 10h30

Commission Espaces Verts & Publics : 4 avril à 8h30

Commission Travaux – Bâtiments Patrimoine : 4 avril à 8h30

Commission Finances : 13 avril à 10h30

Prochain conseil municipal : vendredi 17 avril à 18h30

Prochaine réunion Maire-Adjoints : lundi 23 mars à 10h00

Rendez-vous avec le Conseiller aux Décideurs Locaux en vue de la préparation du budget : mardi 31 mars

Mme C.Pilet informe le conseil que les travaux de curage et de pointe à temps débutent dans le courant de la semaine prochaine. Il sera possible de solliciter les agriculteurs volontaires pour évacuer la terre.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est possible de déposer un dossier de prise en charge financière de travaux nécessaires à la rénovation de chemins communaux touchés par la tempête Nils. Le dossier sera préparé dès la semaine prochaine.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a rendez-vous avec Mme Elsa Brissonneau, conservatrice des objets classés, afin de valider l'autorisation de travaux demandé par le Conseil Régional, lundi 23 mars à la mairie.

Monsieur le Maire informe le conseil que le dossier de demande de DETR relatif au changement de la borne incendie du chemin de Untis est complet et qu'il est en attente de la décision de la préfecture.

Monsieur le Maire informe le conseil que le projet de couverture du parking de la salle des fêtes par des ombrières photovoltaïque est abandonné. En effet, celui-ci, même mutualisé avec d'autres projets, n'est pas viable économiquement, à la suite de la baisse du tarif d'achat.

Le conseil procède à l'ouverture de la boîte à idée ainsi que de la lecture des messages inscrits sur le cahier de doléances. Les propositions seront étudiées lors des différentes commissions concernées. M Arjo propose de mettre en place la boîte à idée à la disposition des administrés. Le conseil municipal approuve.

M Dutrey demande s'il est envisageable d'extraire du gravier afin de rénover les chemins ruraux. Mr le Maire informe qu'il va se renseigner de la faisabilité.

M Dutrey informe le conseil que la branche coincée sur les fils de fibre au chemin de la Carrère Longue sera enlevée lundi 23 mars et que l'arbre penché au chemin de la Croix sera coupé dans les prochains jours.

M le Maire et le Conseil remercient et félicitent Régis Descatoire relativement à la réparation du couvercle d'un des containers à déchets. Mr le Maire informe le conseil que des couvercles neufs sont commandés par le SMCD et qu'il a demandé que le camion de collecte des déchets recyclable ne passe plus par le chemin de la Croix.